

## Les religions dans la cité

## par Olivier Chavanon Sociologue, Université de Chambéry

La France, en un peu plus de quatre siècles, a quitté une situation de monopole du catholicisme, longtemps religion d'Etat, pour entrer dans l'ère d'un véritable pluralisme religieux.

Avec la Réforme, le Concordat de 1801, la politique de déchristianisation conduite sous la Révolution, puis la loi de séparation en 1905, la société a en effet connu un mouvement de sécularisation. Le pays s'est laïcisé en même temps que s'est diversifié son paysage spirituel.

Aujourd'hui l'Église a perdu une part non négligeable de son ancienne influence. En ce début de troisième millénaire, elle n'est plus omniprésente. Elle ne commande plus entièrement la vie des couples. Autrement dit, la prédominance d'antan a laissé place à la concurrence. De nouvelles offres religieuses sont progressivement apparues, faisant de notre époque un moment de foisonnement spirituel sans précédent.

Ainsi, comme le montre le supplément à ce cahier, presque toutes les religions sont maintenant présentes en Rhône-Alpes. Avec les différentes confessions chrétiennes, protestantes ou orthodoxes, mais aussi l'islam, le bouddhisme, l'hindouisme ou encore une multitude de mouvements revendiquant une rupture plus ou moins grande avec l'ordre social, la vie religieuse locale est de plus en plus riche et variée. Elle s'effectue selon des modalités parfois purement cultuelles, parfois un peu plus culturelles lorsqu'ils s'agit de groupes issus de l'immigration et revendiquant une identité forte.

Sans que les chiffres soient d'une fiabilité à toute épreuve, on estime à titre d'exemple (et de façon non exhaustive) à plus de 75% la part de la population du diocèse de Lyon qui se considère catholique (sachant que selon une étude publiée dans un numéro hors série du Pèlerin magazine en octobre 1993, 10% des individus composant cette population, tous âges confondus, déclarent ne jamais aller à la messe). Le diocèse compte par ailleurs de nombreuses communautés de prêtres – dominicains, franciscains, lazaristes, maristes et plus de 2000 religieuses de vie apostolique, l'agglo-

mération accueillant à elle seule 191 ordres et congrégations divers.

Parallèlement, selon les sources de l'Église réformée, la population protestante totale en Rhône-Alpes s'élèverait à 60 000 personnes et la région disposerait de 132 temples.

Il faut bien entendu ajouter à cela différentes Églises implantées à Lyon, comme le centre paroissial de l'Église luthérienne, l'Église baptiste, l'Église pentecôtiste (notamment l'Église apostolique, l'Église de Dieu, les Églises de Réveil, la Mission évangélique tzigane...), l'Église arménienne apostolique, l'Église hellénique orthodoxe, l'Église orthodoxe russe...

Rhône-Alpes accueille également la troisième communauté juive de France, avec 50 000 personnes (dont 35 000 à Lyon et périphérie), le Grand Rabbinat régional siégeant dans une des 26 synagogues de la ville.

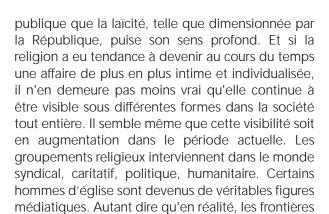
Et puis, inaugurée en 1994 en présence du ministre de l'Intérieur, la mosquée de Lyon est là pour attester une forte présence des musulmans qui sont estimés à 120 000 dans le département.

Sans oublier toutes les religions venues d'Orient, comme les 30 000 bouddhistes, essentiellement vietnamiens et cambodgiens, qui disposent d'une pagode à Sainte-Foy-lès-Lyon.

Sans oublier non plus les différents mouvements judéo-chrétiens, comme les 20 000 Témoins de Jéhovah rhônalpins, ou encore la multitude de groupements à tendance syncrétique, ésotérique, gnostique ou mystique, voire sectaires, depuis les Raéliens, le Nouvel Ordre du Temple, le Mandarom, Hare Krishna, l'Église de scientologie...

Bref, le fait est là. Les aspirations religieuses de nos contemporains sont toujours vivaces. Le "désenchantement du monde" est loin d'être à l'ordre du jour. Et même si ce déploiement généralisé des traditions sacrales ne doit pas être hâtivement qualifié de "retour du religieux", force est de reconnaître son ampleur au sein de la cité.

Or on le sait, historiquement, c'est dans la distinction entre la sphère privée et la sphère



sont loin d'être toujours claires, immuables car sans compromission.

Se pose donc la question de la place du fait religieux dans l'espace public. Comment les religions peuvent elles et doivent elles s'y exprimer aujourd'hui ? Faut-il qu'elles limitent leurs interventions à leur propre sphère ? Quels sont les modèles actuels de l'implication religieuse au sein de la laïcité ? Peut-on prendre les mensurations de ces nouvelles religiosités afin de mieux saisir leur rôle exact ?